

L'actuelle mairie de Paris est un imposant bâtiment qui s'élève sur l'emplacement d'une « Maison aux piliers », acquise en 1357 par le prévôt des marchands, Etienne Marcel, pour servir de siège à la municipalité parisienne. Les marchands qui détenaient le monopole du transport fluvial, s'étaient rassemblés au sein de la puissante corporation des Nautes, dont l'organisation fut à l'origine de la municipalité. La nef qui leur servait d'emblème, figure depuis sur le blason de Paris. La grève, berge qui servait au débarquement du blé et du bois, devint un lieu de rassemblement pour les fêtes, et aussi pour les exécutions capitales. Cette grève était également le lieu de rendez-vous des employeurs et des travailleurs journaliers venus chercher de l'embauche.

En 1533, les marchands transformèrent la Maison aux Sept Piliers en un hôtel de ville plus digne de Paris et de ses habitants. Ce bâtiment fut l'œuvre de l'architecte italien Dominique de Cortone, dit le Boccador, et par Pierre de Chambiges. La construction de cet édifice Renaissance fut retardée par les guerres de religion. Il ne fut finalement achevé qu'en 1628, sous le règne de Louis XIII.

Avec la Révolution, l'Hôtel de ville devint le symbole de la liberté de Paris. Le 17 juillet 1789, Louis XVI y reçut la cocarde tricolore, rassemblant le blanc des Bourbons au bleu et au rouge de Paris, des mains de Jean Sylvain Bailly, le premier maire de Paris. En juillet 1830, Louis Philippe y fut acclamé à l'issue des journées révolutionnaires.

A partir de 1837, Rambuteau, préfet de la Seine et les architectes Godde et Lesueur transformèrent l'édifice, devenu trop exigü, en un vaste quadrilatère. En 1848, le gouvernement provisoire s'y installa, les soldats campèrent dans la salle des fêtes inachevée et bivouaquèrent dans la salle Saint Jean et en 1865, le préfet Haussmann fit achever les travaux. Décoré par Ingres et Delacroix, l'hôtel de ville passait alors pour un des plus beaux monuments de Paris.

Le 4 septembre 1870, à l'annonce de la capitulation de Sedan, la foule se porta à l'hôtel de ville pour proclamer la République. Le 28 mars 1871, à l'issue d'un siège de cinq mois, particulièrement rigoureux, les Parisiens, révoltés par les conditions du traité de paix, se révoltèrent et y fondèrent la Commune. Il s'ensuivit des affrontements sanglants et une impitoyable répression de la part du gouvernement réfugié à Versailles. Au cours de ces dramatiques événements, les palais de Légion d'Honneur et des Tuileries, la Cour des Comptes et l'Hôtel de Ville furent incendiés. Le conseil municipal, élu au suffrage universel, s'installa au palais du Luxembourg et décida en août 1871 de reconstruire la maison commune. A l'issue du concours d'architectes, en 1873, le projet de Théodore Ballu et d'Edouard Deperthes, qui reprenait presque à l'identique la façade Renaissance de l'édifice détruit qui fut retenu. L'inauguration eut lieu dans un décor provisoire le 13 juillet 1882. C'est ce bâtiment que l'on peut admirer aujourd'hui.